

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 39 (1942)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† **Dr J. COLLAUD, Fribourg**

Tous les journaux quotidiens et spécialisés en agriculture ont publié des articles complets sur la carrière et l'œuvre infiniment diverse du Dr Collaud. Nous ne voulons pas dire ici ce que d'autres ont dit beaucoup mieux que nous ne saurions le faire. Mais notre *Bulletin* doit lui aussi rendre hommage et reconnaissance à l'homme, trop tôt parti à l'âge de 40 ans.

C'est comme directeur de l'École d'agriculture de Grangeneuve que nous avons eu maintes fois l'occasion d'apprécier ses vastes connaissances, ses compétences si variées et surtout l'intérêt très vif qu'il prenait à notre modeste activité d'apiculteurs.

Il aurait pu, en toute conscience, se désintéresser de cette branche mineure de l'activité agricole, mais ce ne fut pas le cas, car il savait encourager tous les efforts, les plus modestes fussent-

ils. Professeur de zootechnie, chef et inspirateur d'une série innombrable de sociétés et d'activités diverses, il ne jugeait pas avec mépris, bien au contraire, le travail des abeilles et des apiculteurs. Il en donna la preuve en faisant construire à Grangeneuve le rucher modèle qui fut inauguré en 1934. Le 6 juillet 1935, Grangeneuve reçut la « Romande » (voir *Bulletin* de 1935, p. 260) et tous les participants se souviennent avec un vif plaisir de cette belle journée et de l'accueil cordial et généreux dont nous fûmes favorisés. C'est sur l'initiative du Comité de la Fédération fribourgeoise et grâce à l'appui de feu M. le conseiller d'Etat Savoy que ce bel instrument de développement apicole fut mis debout. Aujourd'hui encore et pendant longtemps encore, ce rucher reçoit la visite de tous ceux qui désirent s'informer de l'état actuel des meilleures méthodes et de l'apiculture progressiste.

Grâce à M. le Dr Collaud, ces visites à Grangeneuve étaient des journées de joie, les sociétés d'apiculture étaient toujours reçues à bras ouverts, avec cette bienveillance courtoise et joyeuse, pleine d'esprit, qui mettait chacun à l'aise.

Nous présentons à la famille, ainsi qu'aux apiculteurs fribourgeois, nos plus respectueuses et sincères condoléances, au nom de tous les apiculteurs romands. *Schumacher.*

† François REYMOND

Mi-juillet, une bien triste nouvelle parvenait aux apiculteurs de la section de Nyon : notre ami François Reymond venait de s'éteindre à l'âge, sauf erreur, de 66 ans. Instituteur durant trente-cinq ans dans la localité jurassienne de St-Cergue, il avait choisi depuis bon nombre d'années l'apiculture comme son violon d'Ingres et s'y était donné corps et âme, appliquant à son rucher le précepte qu'il répétait volontiers comme pédagogue, que « tout ce qui doit être fait mérite d'être bien fait ».

Malgré la rigueur du climat à plus de 1000 m., il avait installé son rucher en étage dans une combe abritée. Décimé en 1935 par le noséma et les kystes d'amibes, il avait remonté avec courage son apier de plus de 20 colonies. En 1940, c'est l'acariose qui détruit une bonne partie de ses colonies. Toujours courageux, il était en train de lutter avec succès contre ces parasites lorsque la maladie, puis la mort, mirent fin à son activité.

En 1938, il prit part au Concours de ruchers organisé par la Société romande d'apiculture et obtint, sans prétention de sa part, la médaille de bronze en 1^{re} catégorie.

Lorsque la section de Nyon se chargea, en 1923, de recevoir la Société romande d'apiculture, le Comité pensa immédiatement organiser la réunion à St-Cergue et chargea M. Reymond de la partie récréative de cette réunion. Nos amis qui y prirent part

se souviennent, sans doute, avec quel soin notre ami prépara cette manifestation, l'agrémentant des productions des sociétés locales et surtout de celles de son école, chants et rondes enfantines d'une fraîcheur merveilleuse et si délicieusement exécutées, qu'elles ravirent chacun des participants. Un vieil apiculteur d'un canton voisin me disait encore en 1940, à dix-sept ans de distance : « Quelle belle fête à St-Cergue en 1923 ; c'est la plus belle à laquelle j'ai assisté. » Le mérite principal de cette réussite est dû à notre cher défunt.



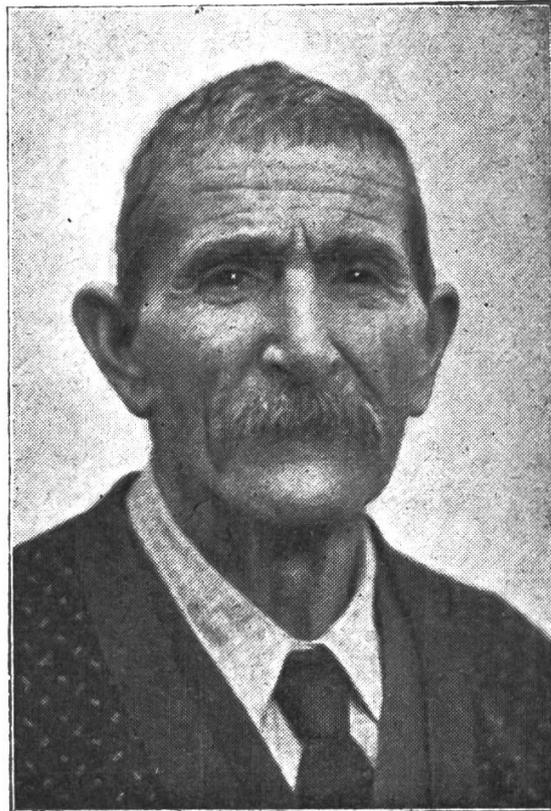
Notre ami est parti, comme il a vécu, en bon et fidèle chrétien qui voulut encore, avant de s'éteindre, chanter un cantique avec sa famille.

La section de Nyon gardera un bon souvenir de ce fidèle membre et présente à nouveau à sa veuve et à ses enfants l'expression de toute son affectueuse sympathie. A. C.

† Philippe MOREROD

Le 21 février 1941, dans sa 67^{me} année, s'éteignait aux Plans sur Bex, notre excellent collègue Philippe Morerod. Depuis de longues années, il caressait le rêve de posséder des abeilles, s'étant constamment intéressé à elles. Mais les occupations d'un petit agriculteur de la montagne absorbent tout son temps durant l'été.

La rentrée des fourrages ne peut s'opérer là-haut qu'à dos d'homme. Ce n'est qu'en 1927, ayant diminué son troupeau, qu'il put acheter deux ruches pour arriver peu à peu à quatorze, toutes fabriquées de ses propres mains. Minutieux dans son travail, il consacrait à leur fabrication de longues journées d'hiver. Chaque printemps (et l'on sait la longueur des fins d'hiver, à la montagne), il se réjouissait de « se faire piquer de nouveau » comme il disait plaisamment. Il avait en grande affection ses petites bêtes,



auprès desquelles il se plaisait, cherchant à toujours mieux les connaître. Pour cela, le *Bulletin* lui était d'un précieux secours. Souffrant d'une infirmité (il était dur d'oreilles), il ne fréquentait guère les assemblées. Il scrutait et se perfectionnait sans cesse, mais en solitaire. « Il aimait beaucoup lire *son Bulletin* », nous écrit Mme Morerod. Nous nous permettons d'insister encore auprès d'elle pour qu'elle retrouve et nous transmette le cahier où notre collègue avait consigné ses observations du début. C'est avec une réelle tristesse que nous disons adieu à cet excellent homme, en renouvelant notre sympathie à toute sa famille.

Ed. Fankhauser.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

le SAMEDI 14 MARS 1942. à 10 heures, au restaurant du « Théâtre », à LAUSANNE

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport du président.
3. Comptes et rapports des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*.
5. Nomination du président.
6. Nominations statutaires. Deux membres du Comité de la Romande :
MM. Thiébaud et Walther.
7. Propositions présentées dans le délai légal.
8. Concours.
9. Divers.

A 13 heures, repas au restaurant du « Théâtre ». Prix : fr. 4.50, sans vin. Service à la charge de la caisse centrale. Se munir des coupons de repas.

Au dessert, distribution des gobelets aux vétérans (le dîner leur est offert).

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à MM. Farron et Thiébaud.

Statuts: Art. 9. — Le président et le premier délégué de chacune des sections sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections. Le président : *Gapany*.

L'assemblée commencera à 10 heures précises, de façon à ce que la partie administrative soit terminée à 13 heures pour le repas. Ensuite, dans le même local, film Fischer, « La vie des abeilles », présenté au Congrès international d'apiculture, à Zurich.

Fédération vaudoise d'apiculture

Convocation.

L'assemblée des délégués de la Fédération vaudoise d'apiculture est convoquée pour le dimanche 22 février 1942, Restaurant de la Cloche, Lausanne, à 14 h. 15.

Ordre du jour : 1. Contrôle des délégations ; 2. Verbal ; 3. Rapports : *a*) du président, *b*) du caissier, *c*) des vérificateurs des comptes ; 4. Nomination des sections vérificatrices pour 1943 ; 5. Assemblée générale 1942 ; 6. Statuts Fédération vaudoise d'apiculture ; 7. Propositions et vœux des sections ; 8. Communications diverses ; 9. Propositions individuelles.

Les sections qui n'ont pas encore acquitté les cotisations 1941 sont invitées à le faire sans retard, auprès de M. *Vuagniaux*, caissier, Chavornay. MM. les présidents de sections recevront un relevé des propositions reçues, relatives aux modifications de divers articles des statuts Fédération vaudoise d'apiculture.

Pour le Bureau Fédération vaudoise d'apiculture :

M. Soavi, président.

Sucre pour le nourrissage

La circulaire N° 127 du Département de l'Economie publique, à Berne, datée du 6 janvier 1942, renseigne sur les mesures prises par l'autorité fédérale au sujet du nourrissage des colonies au printemps 1942.

Nous en extrayons les renseignements qui intéressent le gros des apiculteurs. Pour ce qui concerne les spécialités (élevage de reines, etc.), ils s'adresseront directement à leur office cantonal de ravitaillement qui les renseignera.

La réglementation de principe adoptée en 1941 est valable en 1942. Le sucre sera réparti contre coupons.

L'attribution est de 5 kg., au maximum, par colonie hivernante.

Les centrales cantonales recevront des formulaires déjà en janvier et pourront activer pour que les distributions se fassent de bonne heure.

Les bons d'achat seront valables « sucre pour abeilles, papier jaune, texte en bleu, avec surcharge en rouge » du 1er février au 30 avril 1942.

Le prix de ce sucre est fixé par l'autorité à fr. 90.— les 100 kg., en sac brut pour net, toutes gares du réseau suisse, par wagons de 10 tonnes. Les sociétés et grossistes qui livrent aux apiculteurs sont autorisés à demander fr. 93.65 les 100 kg.

Cette attribution de 5 kg. pour le nourrissage du printemps (2 de plus que l'an dernier) provient de la compréhension de nos autorités fédérales pour la situation délicate dans laquelle se trouve l'apiculture ce printemps.

A cause du manque de récolte de l'année dernière, les 10 kg. de sucre accordés en automne 1941 ne seront pas suffisants pour l'hivernage complet 1941-1942. Les colonies (celles qui seront encore en vie) devront être approvisionnées de bonne heure ce printemps pour se créer une population dense au moment de la floraison des arbres fruitiers et pouvoir ainsi être utiles à la fécondation des fleurs, leur rôle principal.

Nous remercions bien sincèrement nos autorités d'avoir compris cette nécessité et, malgré le peu d'approvisionnement du pays, d'avoir consenti cette importante distribution de sucre. Qu'advient-il cet été si nos stocks ne se renouvellent pas ? Partout où la chose est possible, économisez pour cet automne, car aucune garantie ne peut être donnée pour l'avenir.

Corcelles (Ntel), le 18 janvier 1942. *Charles Thiébaud.*

Traitement de l'acariose en février

Dans beaucoup de régions, on a renvoyé le traitement afin d'épargner les provisions. Tous ceux qui se proposent de faire ce traitement au premier printemps feront bien de relire l'article de Manley (*Bulletin* de mars 1940) et celui de Peterka-Svoboda (novembre 1941, p. 343).

Voici en résumé les points à observer :

Epoque du traitement : février ou début de mars, après les premières sorties, quand la température s'est de nouveau abaissée.

Composition du remède. L'apiculteur qui a encore des réserves de l'ancien remède peut s'en servir. Voici quelle était sa composition : 2 parties de gazoline, 2 parties de nitrobenzol et 1 partie de safrol. Le nouveau remède, il faut prendre 3 parties de gazoline, 6 parties de nitrobenzol, 2 parties de salicylate de méthyle. Ces proportions s'entendent en poids et non en volume. Avec le nouveau remède, le danger de pillage est moindre.

Doses (pour les deux remèdes). Une seule distribution peut être faite, de 5 centimètres cubes, répartie sur deux feutres, l'un à droite, l'autre à gauche, dans la ruche. Ces feutres doivent y demeurer dix jours. Aérer ensuite, à première occasion.

En donnant le traitement en une seule fois, les acares sont atteints de telle sorte que le danger d'infection ne peut plus se produire dangereusement dans la même année. Il peut naturellement subsister quelques acares. Si le temps est favorable (pas de sorties) et si la colonie ne montre ni excitation, ni autre manifestation extraordinaire, on peut alors répéter la même dose après dix à quinze jours, ce qui détruira alors presque tous les parasites.

Mesures de précaution. Veiller aux débuts du pillage. Une sortie pendant le traitement devrait être empêchée, dans la mesure du possible, soit par la fermeture du trou de vol avec de la toile métallique (prendre garde aux risques d'asphyxie surtout dans les fortes colonies), soit en ombrageant le trou de vol (obscurcissement...). Si la sortie s'accroît, enlevez les feutres pendant la durée de ces sorties.

Les deux remèdes sont très inflammables.

Trad. par *Schumacher*.

Dr O. Morgenthaler.

Dons reçus

Entr'aide : L. Hæsler, St-Aubin (Ntel), fr. 5.— ; Aug. Lasnueur, Onnens (Vaud), fr. 5.— ; d'un ami de toujours de notre Romande, encore au service dévoué et généreux de notre société, fr. 500.— ; S. Chambettaz, Assens, fr. 5.—.

Bibliothèque : A. Bettex, Ursins, fr. 2.— ; J.-P. Schwab, Chaux-de-Fonds, 45 ct. (envoyés en trop) ; A. Ferrari, Vevey, un volume de 1782 : « Arbres fruitiers ».

Nos meilleurs remerciements.



Conseils aux débutants

Il y a dans nos cartons et déjà à l'imprimerie une telle abondance d'articles et de renseignements obligatoires que je m'efface très volontiers avec mes « conseils ». Au surplus, le moment n'est pas encore là de dire ou de simplement rappeler ce qu'il y a à faire au rucher. Nous venons de subir une série de froid intense de trois semaines, de sorte que nous laissons nos colonies bien tranquilles. La ponte de la reine, qui commence d'ordinaire déjà en janvier, ne doit pas avoir repris, car la consommation des ruches sur bascule n'indique rien d'anormal, rien qui puisse faire croire à un commencement d'activité. La diminution de poids sur nos bascules est de 4 kilos, ce qui est relativement peu, depuis la dernière pesée notée à fin septembre 41.

Par contre, préparez la campagne de printemps en revisant vos rayons de réserve pour ne conserver que les meilleurs et mettre les autres à la fonte. Préparez aussi, par conséquent, des rayons garnis de cire gaufrée, des ruchettes d'élevage si vous pratiquez ce mode de faire. Faites-vous un plan bien défini dans ce domaine pour être bien prêt au moment voulu.

Préparez-vous aussi un plan d'activité, aussi net et précis que possible. C'est le goût et le mot d'ordre d'aujourd'hui : suivre un plan. Les 5 kilos de sucre qui nous sont accordés viennent à point pour nous permettre d'agir mieux que l'an passé, mais n'oublions pas de les consacrer vraiment à nos colonies, justifiant ainsi la confiance qui nous a été accordée par les autorités dispensatrices des biens raréfiés de ce temps. Inutile cette année encore de garder et de « meidzer » des colonies qui ne présentent pas les symptômes de vigueur permettant d'en espérer une récolte. Nous fai-

sons ainsi de la sélection forcée et cela aura d'heureuses conséquences. Il faudra donc réunir des populations, il y a longtemps qu'on le dit et le répète : deux colonies fortes rapportent davantage, avec beaucoup moins de peine et de frais, que six ou huit faibles ou insuffisantes. Pour cela, relisez les directions données dans la « Conduite » ou d'autres ouvrages. Un moyen efficace et simple, c'est de mettre les deux colonies (la plus forte en dessous) l'une sur l'autre en les séparant par un journal. Nos ruches Dadant ordinaires ne se prêtent pas sans autre à ce mode de faire, mais votre ingéniosité vous dira le moyen de le faire quand même, en obstruant le trou de vol de la ruche supérieure à réunir. Quelques coups d'épingle dans le journal feront la communication d'odeur et, par surcroît, vous pouvez asperger les deux colonies avec de l'eau sucrée aromatisée (avec de l'alcool de menthe ou autre odeur assez pénétrante).

En résumé, tout ce que j'ai à vous dire pour ce mois se résume en cette seule phrase : Sachez bien, à l'avance, ce que vous voulez faire et préparez le matériel nécessaire.

Bonne fin d'hiver et au plaisir pour tous d'assister aux premiers ébats de nos chers insectes.

St-Sulpice, 19 janvier.

Schumacher.

Bibliothèque

Il y a plus de trente-cinq inscriptions pour demander le « *Traité complet d'apiculture* », de Ed. Alphandéry. C'est dire qu'à raison d'un mois par lecteur les derniers inscrits seront servis dans trois ans.

Vu les difficultés d'obtenir (et de payer) de France des volumes ou abonnements, nous offrons de centraliser les commandes soit de livres, soit d'abonnements aux journaux apicoles qui paraissent encore. Prière aux amateurs de s'inscrire auprès de

Schumacher, St-Sulpice.

« Gazette apicole »

Les abonnements à cette revue peuvent être payés directement à M. G. Alphandéry, Montfavet d'Avignon, avec des timbres suisses, accompagnant la demande d'abonnement. Prix : fr. 30.— (français), soit fr. 3.— suisses.

Le « *Traité complet d'apiculture* » (bientôt épuisé, il ne sera pas réédité, vu la pénurie de papier) coûte fr. 15.— suisses, port en plus (fr. 2.50 suisses), payables aussi en timbres, avec la commande. Ceci en réponse à de nombreuses demandes. *Schumacher.*

CONCOURS D'ÉLEVAGE DE REINES - Année 1941

Rapport du Jury.

L'assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture, dans son assemblée du 8 mars 1941, a décidé, sur la proposition du Comité, d'organiser un cours d'élevage de reines.

MM. Charles Thiébaud de Corcelles (Neuchâtel) et Oscar Rey-Bellet, de St-Maurice (Valais), ont été chargés d'organiser ce concours et de fonctionner comme experts.

Ce jury a établi un règlement provisoire qui classe les concurrents en deux catégories :

- I. Elevage professionnel et commercial.
- II. Elevage amateur pour l'usage personnel.

Une échelle de pointage a été établie. Elle comprend les cinq rubriques suivantes :

1. Matériel d'élevage	20 points
2. Souches	20 »
3. Beauté des Nuclei	20 »
4. Race	20 »
5. Manière de pratiquer	20 »

Total maximum = 100 points

Le barème des prix est le suivant :

- de 85 à 100 points, médaille d'or
- de 71 à 84 points, médaille d'argent
- de 61 à 70 points, médaille de bronze

En plus des prix ci-dessus, il est attribué des primes en argent, calculées sur la base de fr. 1.— par point, à compter à partir de 61 points. Prime maximum de fr. 40.—.

Il y a eu six inscriptions définitives. Trois dans chaque catégorie. Un certain nombre d'autres éleveurs inscrits se sont retirés pour divers motifs. Nous le regrettons sincèrement, car nous croyons que ce concours ne peut qu'être utile à l'ensemble des apiculteurs romands et doit mettre un peu d'ordre dans le commerce de reines de la Suisse romande.

Le Jury ne prétend pas avoir fait œuvre parfaite. Il sollicite votre indulgence et vous assure qu'il tiendra compte des expériences faites pour l'établissement du règlement définitif.

Classement du concours de 1941.

Catégorie des professionnels.

1. Porret Frédéric & fils, Fresens (Neuchâtel), (texte Thiébaud).
2. Ruckstuhl Charles, père, Chambésy (Genève), (texte Thiébaud).
3. Ruckstuhl Charles, fils, Genève.

PORRET et fils, Fresens.

M. Porret fils est le successeur de son père dans la culture des abeilles. Un accident ayant privé M. Porret père de ses mouvements, c'est M. Porret fils qui, très jeune, s'est mis à la tâche. Homme actif, intelligent, se documentant, étudiant et essayant sous l'œil du vieil apiculteur qu'est son père, ne reculant pas devant les frais lorsqu'il s'agit de faire venir de loin les reines les meilleures des ruchers tenus par les éleveurs les mieux qualifiés, M. Porret est actuellement à la tête des apiculteurs romands et peut-être des apiculteurs suisses. Il nous fait voir deux ruchers. L'un d'une cinquantaine de colonies à l'ouest de la maison d'habitation, en plein village de Fresens, l'autre dans un bouquet d'arbres, au milieu des champs, à vingt minutes environ de la localité. Ce dernier contient une centaine de ruches et ruchettes (en tout 82 ruches et 80 ruchettes).

M. Porret est convaincu actuellement que le croisement en première et deuxième génération de l'abeille du pays avec l'italienne est ce qui convient le mieux à notre pays. Pour nous le prouver, M. Porret nous fait voir des hausses pleines de miel sur les dites ruches, alors que les abeilles du pays, à côté de ces dernières, sont à peine montées dans les hausses. M. Porret fait venir du Tessin de superbes reines de choix ; il forme avec elles des souches d'élevage. Il pratique plusieurs systèmes, mais estime que, pour son exploitation, c'est le système Heyraud qui convient le mieux.

Les points suivants lui sont accordés avec félicitations du Jury :

Matériel d'élevage	19
Souches	20
Beauté des nucléi	19
Race	19
Manière de pratiquer	20
Total	97

Charles RUCKSTUHL père, Chambésy.

M. Ruckstuhl possède un matériel d'élevage complet et très propre. Une partie des ruchettes gagneraient cependant à être mieux proportionnées à la quantité d'abeilles qu'elles contiennent (deux cadres D.-B.). Nous craignons qu'en cas de retour de froids, ces petites colonies ne souffrent.

M. Ruckstuhl ne rêve que d'abeilles caucasiennes qui lui donnent entière satisfaction. Il les reçoit directement du Caucase. Ce sont de belles abeilles et les souches sont superbes. M. Ruckstuhl aimerait pouvoir conserver la race pure qu'il dit supérieure à

toutes les autres. Abeilles douces, très maniables, propolisent beaucoup.

Les nucléi gagneraient à être condensés, c'est-à-dire les ruchettes d'élevage mieux proportionnées à la population qu'elles doivent contenir. Nous estimons que deux cadres de couvain retirés d'une ruche populeuse et plongés dans une ruchette où les abeilles n'arrivent pas à les couvrir complètement peuvent devenir un danger en cas de retour de froids. La santé des jeunes reines élevées dans ces conditions de température peut s'en ressentir.

Race. Nous estimons qu'il est inutile de vouloir introduire une race étrangère aussi longtemps que tous les apiculteurs ne sont pas disposés à élever exclusivement de cette race et que les pouvoirs du pays en interdisent l'importation. Infailliblement, au bout de quelques générations, l'apiculteur arrive où il aurait dû commencer, à la race du pays. Est-ce à dire que le sang caucasien, ajouté au carniolien et italien que presque toutes nos abeilles possèdent déjà, est nuisible ? Si nous le pensions, la visite du rucher de M. Ruckstuhl père nous prouverait que nous avons tort, car nous trouvons à Commugny des hausses pleines et même des abeilles travaillant dans des secondes hausses. M. Ruckstuhl nous avoue avoir beaucoup nourri ce printemps.

Cet apiculteur entendu pratique la méthode Heyraud pour son élevage. Elle lui réussit bien. Il connaît et aime ses abeilles. Il est sûr de ses mouvements. Dans certaines opérations, nous aimerions le voir travailler avec un peu plus de douceur. Les nourrisseurs contiennent beaucoup trop d'abeilles noyées.

M. Ruckstuhl père obtient les points suivants :

Matériel d'élevage	16
Souches	20
Beauté des nucléi	13
Race	17
Manière de pratiquer	19
Total	85

Charles RUCKSTUHL fils, Chambésy.

Les mêmes observations peuvent être adressées à M. Ruckstuhl fils qu'à son père. Il est un peu plus brusque avec ses abeilles et nous trouvons plusieurs ruchettes orphelines. M. Ruckstuhl fils obtient les notes suivantes :

Matériel d'élevage	16
Souches	20
Beauté des nucléi	11
Race	17
Manière de pratiquer	18
Total	82

Léon GAPANY, Vuippens.

M. Gapany cultive ses abeilles avec amour. C'est un plaisir de voir ses superbes colonies dans un pavillon tenu d'une manière parfaite.

Il fait de l'élevage en amateur, pour ses besoins personnels et pour ses amis. Il pratique par sélection naturelle en faisant élever par ses meilleures colonies. Il dispose d'un petit pavillon situé à quelques kilomètres de son rucher principal, ce qui lui permet de former facilement ses essaims artificiels et d'amener du sang nouveau à ses colonies nouvelles. Les ruchettes d'élevage sont bien conditionnées et nous pouvons voir de jolis nucléi avec début de ponte, belles populations de santé parfaite sur des cadres propres de deux à trois ans et nourriture abondante.

Ses essaims formés pendant la belle saison et de plus nourris avec du sirop additionné de miel se développent rapidement et lui permettent de maintenir son rucher à l'état prospère où nous le trouvons. M. Gapany pratique avec calme et habileté. Il lui est attribué les points suivants :

Matériel d'élevage	17
Souches	20
Beauté des nucléi	18
Race	15
Manière de pratiquer	17
Total	87

(A suivre.)

Les assurances de la Romande en 1941

Responsabilité civile. Dix accidents causés par les abeilles ont été annoncés au préposé durant l'année écoulée. Quatre sont survenus dans le canton de Vaud, deux à Fribourg, deux au Valais, un à Genève et un dans le Jura. Deux des sinistrés ne donnèrent aucune suite à leur réclamation ; pour les sinistres restant en compte, la Winterthour a payé jusqu'ici fr. 317.15 ; les sommes allouées varient de fr. 4.10 à fr. 120.—. Trois cas sont encore en suspens.

Comme toujours, les cas furent très divers : deux hommes furent piqués pendant qu'ils fauchaient, un autre en travaillant dans son jardin ; l'un des faucheurs se blessa grièvement en essayant de chasser les abeilles. Une fillette fut piquée à proximité d'un rucher ; un fâcheux, en regardant travailler un apiculteur. Trois personnes reçurent de multiples coups d'aiguillon en aidant à relever des ruches renversées accidentellement. Une vieille dame fut blessée par une barrière renversée par une vache rendue furieuse par des abeilles. Enfin, un chauffeur de camion,

chargeant au Jura les ruches d'un apiculteur touchant de près aux assurances de la Romande, fut piqué par trois abeilles et tomba en syncope. Il revint à lui après quelques heures qui parurent bien longues pour n'avoir que soixante minutes chacune.

Vol et déprédations. Dix cas également ont été annoncés : six du Valais, deux du canton de Vaud, un de Fribourg et un de Neuchâtel. Un des lésés n'a pas répondu à notre demande de renseignements ; nous ignorons pourquoi. Cinq sinistres n'étaient pas couverts par notre assurance ; il s'agissait de ruches renversées par le vent, détruites par un incendie, culbutées par suite d'un affaissement de terrain, mortes pour avoir été dérangées, sans malveillance, par des skieurs, tous cas formellement exclus de l'assurance par l'art. 2 des statuts de la Caisse. Citons encore pour mémoire une demande au sujet d'un accident corporel : luxation d'une épaule.

Quatre sinistres restent donc à la charge de la Romande : deux vols qualifiés, un rucher mis à sac par trois malandrins âgés de 13 à 17 ans, et un banc renversé avec six ruches. Les cambrioleurs du rucher, pris sur le fait par l'apiculteur, ont seuls été identifiés ; leur cas n'est pas encore définitivement tranché. Les simples voleurs, qui ont pris une hausse, la meilleure, et ailleurs huit rayons de couvain avec les abeilles, sont restés introuvables. Les juges ont prononcé des non-lieu et mis les frais de justice à la charge de l'Etat. Le cas des six ruches renversées, arrivé à la fin de l'année, n'est pas encore éclairci.

Deux cas seulement ont donc pu être liquidés définitivement ; M. Schumacher a versé au total fr. 70.— aux deux lésés. Les sinistres en suspens figureront au compte de 1942.

Nous dirons encore que le Comité a toujours examiné avec attention et bienveillance les cas exclus de l'assurance vol, mais paraissant pouvoir faire l'objet de prestations de la Caisse d'entr'aide. En outre, le préposé a toujours renseigné, dans la mesure de ses connaissances, les collègues apiculteurs aux prises avec des voisins plus ou moins grincheux. *J. Magnenat.*

Pesées de ruches

Depuis le 1er janvier de cette année, M. J. Walther, de Delémont, représentant du Jura bernois au Comité central, s'occupera des pesées de ruches. Toutes les correspondances concernant cet objet sont à lui transmettre directement. Je profite de l'occasion pour remercier tous les peseurs pour leur longue et fidèle collaboration et suis heureux de remettre à mon ami, M. Walther, un service qui donne satisfaction.

Corcelles (Ntel), le 1er janvier 1942.

Charles Thiébaud.



La place de l'apiculture dans la production agricole

D'après les évaluations provisoires du Secrétariat des paysans suisses, le rendement brut de l'agriculture de notre pays s'est élevé, pour l'année écoulée, à 1170,2 millions de francs, contre 1115,7 en 1940. L'apiculture figure dans ces totaux pour 6,2 millions en 1941 et 9,2 en 1940. A titre de comparaison, nous relevons quelques chiffres se rapportant à d'autres branches de l'agriculture ; les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1940 :

Betterave à sucre, 8,1 (6,5) ; culture du tabac, 2,6 (2,4) ; plantes oléagineuses et plantes textiles, 1,7 (0,8) ; chèvres (viande), 4,7 (3,8) ; moutons, 6,8 (6,4). Ces chiffres montrent que l'apiculture occupe un rang honorable parmi les branches accessoires de l'agriculture. Il est clair que ce rang n'est pas à comparer à celui de l'arboriculture, par exemple, qui a produit 125,8 millions en 1941 et 129,5 en 1940. Toutefois, il ne faut pas oublier que ces derniers chiffres sont dûs en partie au travail des abeilles, les services qu'elles rendent pour la pollinisation, des arbres fruitiers notamment, ayant été évalués à 80 millions pour notre pays.

Une commune progressiste

De *L'Impartial*, la Chaux-de-Fonds : LA BREVINE. Séance du Conseil général du 18 décembre 1941.

Ensuite de plaintes formulées et après avoir entendu divers avis, le Conseil communal (Municipalité) propose un arrêté au sujet des abeilles. Il est interdit d'établir ou de maintenir des ruchers au village. Le Conseil communal statuera sur chaque cas, en tenant compte de l'importance des ruchers et de leur situation. Cette proposition est admise sans opposition.

Rappelons qu'il existe des milliers de ruches à Vienne et à Berlin, par exemple ; mais ce sont de grandes villes.

Les stations de fécondation de nos confédérés en 1941

Malgré les temps difficiles et la récolte à peu près nulle, 107 stations ont été ouvertes l'année dernière, contre 80 en 1940.

Elles ont été utilisées par 678 éleveurs qui y ont envoyé 6450 reines, dont 5276 furent fécondées ; cela représente 81,8 % de réussites. Il semble que les fervents de la *Rassenzucht*, qui avaient été un peu désemparés l'année dernière, soient animés d'une ardeur nouvelle.

La proportion des reines fécondées varie considérablement d'une station à une autre, de 46,7 à 100 %. Les éleveurs mettent ces différences sur le compte de la saison défavorable. Sans nier l'influence du mauvais temps (13 reines sont mortes de froid dans une station entre le 3 et le 20 juin), le Dr Hunkeler, chef de la *Rassenzucht*, pense que quelques apiculteurs sont un peu responsables des échecs ; ruchettes mal peuplées, abeilles débiles, provisions défectueuses, etc. Pris dans leur ensemble, les résultats sont très satisfaisants.

La ruche à deux colonies, une nouveauté

Les apiculteurs, il faut le reconnaître, ne sont pas des encroûtés. Ils sont perpétuellement à la recherche du nouveau, ou plutôt du changement, et il leur arrive souvent de croire que ce dernier mot est synonyme de progrès. Et lorsque, ce qui leur arrive rarement, ils sont à court d'imagination, ils reprennent les idées de leurs grands-pères et pensent être bien sages. Après avoir prôné la ruche automatique, la ruche Rovida, la ruche éclairée, le chauffage électrique des ruches, les rayons ultra-violets, les grandes cellules, le plan Demaree et autres revenants, certains d'entre eux préconisent maintenant la ruche à deux reines. Et ils croient que c'est une nouveauté ; peut-être l'ont-ils inventée. Nous devons leur dire qu'ils sont dans l'erreur : la ruche à deux reines est une vieille connaissance, une antiquité.

Lors de la dernière séance des apiculteurs de l'Unter-Emmenthal, un membre de la société, M. E. Siegenthaler, a raconté qu'il a, pendant vingt-cinq ans, fait de l'apiculture au Caucase russe avec la ruche à deux colonies, cela avec 200 colonies à la fois. M. Siegenthaler fut chassé de Russie par le bolchévisme, il y a une vingtaine d'années ; il y aura donc bientôt cinquante ans qu'il a commencé à travailler avec la ruche double, et c'est bien le temps qui s'est écoulé depuis que nous en avons entendu parler pour la première fois. M. Siegenthaler a d'ailleurs affirmé être convaincu de l'excellence du système ; peut-être. Mais il n'a pas parlé de ses expériences dans l'Emmenthal. Au surplus, nous n'avons rien à dire contre la ruche à deux reines, ni pour. Nous avons seulement dit une fois de plus que le nouveau n'est pas toujours bon et que le bon n'est pas toujours nouveau. D'autre part, le progrès est lent, très lent.

J. Magnenat.

Etat des maladies contagieuses des abeilles en Suisse en 1941

Extrait du « Bulletin du Département fédéral de l'économie publique »

<i>Cantons</i>	<i>Acariose</i>			<i>Loque américaine</i>			<i>Loque européenne</i>		
	Ruches	Colonies	Dont malades	Ruches	Colonies	Dont malades	Ruches	Colonies	Dont malades
Zurich	—	—	—	3	27	13	—	—	—
Berne	12	172	31	11	132	41	—	—	—
Lucerne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Uri	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schwyz	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Haut	1	14	1	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zoug	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg	—	—	—	34	261	72	5	90	8
Soleure	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Ville	—	—	—	3	37	10	—	—	—
Bâle-Campagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Ext.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Int.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
St-Gall	7	107	21	—	—	—	1	1	1
Grisons	—	—	—	2	26	7	5	43	18
Argovie	—	—	—	11	133	50	—	—	—
Thurgovie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tessin	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vaud	31	405	97	22	195	52	10	122	20
Valais	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Genève	2	15	15	1	3	1	—	—	—
Totaux	53	713	165	87	814	246	21	256	47
 <i>Mois</i>									
Janvier	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Février	1	20	1	—	—	—	—	—	—
Mars	12	172	31	1	2	1	—	—	—
Avril	22	250	73	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	2	28	8	—	—	—
Juin	9	104	35	20	75	34	10	107	32
Juillet	—	—	—	4	34	9	—	—	—
Août	7	107	21	25	272	59	2	5	2
Septembre	—	—	—	18	189	67	7	130	10
Octobre	—	—	—	14	168	52	1	5	1
Novembre	2	60	4	3	46	16	1	9	2
Décembre	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	53	713	165	87	814	246	21	256	47
Totaux de 1940	26	190	68	54	530	138	57	921	113
Aug. par rap. à 1940	27	523	97	33	284	108	—	—	—
Dim. par rap. à 1940	—	—	—	—	—	—	36	665	66

Vétérans

Chaque année, les délégués à la Romande et son Comité se font un plaisir de féliciter les vétérans à l'occasion de l'assemblée des délégués. Ils leur offrent un petit souvenir sous forme d'un goblet et le dîner. Cette année, nous continuerons cette tradition et prions les présidents de sections de bien vouloir nous indiquer les noms et prénoms de leurs vétérans, c'est-à-dire des apiculteurs qui font partie de la Romande depuis 35 ans au moins. Les adresses devront parvenir au soussigné dans le plus bref délai possible.

Corcelles (Ntel), janvier 1942.

Charles Thiébaud.

Pardonnez-nous comme nous pardonnons...

Dans presque toutes nos assemblées de sections, de fédération et aussi de la Romande, deux recommandations nous sont souvent adressées. La première insiste pour le recrutement de nouveaux membres et la deuxième invite à ne pas céder son miel en dessous d'un prix normal ou officiel. Ces deux excellents conseils, quoique bien différents, doivent cependant rester dans le cadre d'une portée générale, sinon ils risquent de se nuire réciproquement.

Et voici qu'en ce début froid de janvier 42 nous arrive le premier *Bulletin* de l'année. Il est optimiste ; il prévoit une année de miel et de miellée. Respect pour lui, les bonnes années reviendront et au milieu des affreuses nouvelles il nous rend espoir et confiance.

Je prends donc mes avances, au cas de cette juste récompense, pour excuser le petit apiculteur-paysan qui, plus que nul autre, est exposé à céder sa récolte un peu en dessous des prix fixés.

L'an dernier, j'assistai à une belle assemblée de section à laquelle prenaient part quelques non sociétaires. Tout allait pour le mieux, la séance instructive et joyeuse allait se terminer lorsqu'aux propositions individuelles, quelqu'un, croyant bien faire sans doute, crut bon de malmenier publiquement un brave apiculteur présent parce qu'ayant annoncé son miel dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* à un prix inférieur à celui du jour. Cette intervention maladroite, telle la fumée dans une ruche, jeta un malaise sur l'assemblée et il fallut toute la poigne d'un bon président pour remettre tout son monde dans sa tranquillité de bon aloi. Notre gaillard ne sut trop que répondre ; il fut pris comme un grillet, m'a-t-il dit, et aurait bien aimé se trouver cent pieds sous terre. Cela fit aussi mauvaise impression aux non membres qui eurent l'impression très nette de n'être pas libres et d'avoir des obligations envers la société.

Je reprends donc la situation de ce pauvre délinquant.

Pour une fois, il réussit à faire une bonne récolte. Avec fierté, il a désoperculé ses beaux cadres et a logé tout cet or dans de beaux bidons neufs. Mais voilà, il n'a pas encore de clients étant encore débutant et personne ne lui demande son miel. Il n'a pas le temps de faire le courtier et s'il ne se démène pas, il pourra remiser tout cela dans un endroit sûr et pour longtemps encore.



Grande berce du Caucase, rucher de M. Rabatoni, Lausanne.
Hauteur : 3 m. 50 ; 25 à 30 ombelles environ.

(Cliché L. Mages, Lausanne.)

Entre temps, il rencontrera un collègue qui lui conseillera de maintenir le prix, qu'il va remonter, etc., et il se laissera facilement influencer. La saison avance, l'hiver se passe, les rhumes aussi, les bidons perdent leur bel éclat, les abeilles recommencent à travailler, c'est bientôt du vieux miel. Il lui reste un moyen : l'annonce sur la feuille. Si cette annonce ne porte pas le prix comme on le désire, il recevra une kyrielle de cartes le lui demandant avec échantillon (quelquefois 1 kg. s. v. p.) et souvent de la part de spéculateurs. Il devra répondre au soir d'une pénible journée et tant bien que mal à toutes ces demandes qui resteront souvent lettre morte. Et pourtant, lui qui comptait sur son argent

pour s'agrandir, prospérer ou tout au moins se munir du matériel indispensable tant recommandé par le jury de concours. Il aura toutefois quand même l'occasion de vendre quelques kilos au détail. Travail effectué par la patronne et qui, souvent, « oubliera » de le porter en compte. Il verra, de ce fait, l'un ou l'autre de ses bidons diminuer et il se rendra bien vite compte que le rendement de son rucher se confond étrangement avec celui de sa basse-cour.

Vous savez que dans la plupart de nos fermes vaudoises c'est la maîtresse de maison qui soigne les poules et qui dispose de leur revenu. Avec cela, que de choses n'achète-t-elle pas : un beau lino-léum, un fer à repasser, une belle casserole bien en vue à la cuisine, sans oublier la belle robe et le beau chapeau de Madame. Le patron, lui, verra tout cela, mais il ne dira rien, car il sait qu'il est cloué d'avance : J'ai acheté avec l'argent de « mes œufs » et il pensera au dedans de lui : « et aussi celui du miel ». Mais en homme averti, il sait que la bonne entente.....

Il sait pourtant très bien que ces braves poules sont nourries en partie par les déchets de la batteuse et en partie par des sacs achetés chez le spécialiste ou ailleurs. Il devra quand même bon gré mal gré et si son miel n'est pas vendu et qu'il y a encore le sucre pour abeilles, il devra, dis-je, payer tout ce fourbi avec l'argent de... la paye du lait. Ah mes pauvres amis, les derniers mois de l'année, quand les vaches prennent un repos bien mérité, qu'elles sont à « goutte », que donc la paye est mince et que dans cette même salle se trouvent encore de nombreux petits bureaux d'encaisseurs : concentrés, battoirs, pressoirs, eau, location d'outils, etc., etc., et qu'il devra prendre de l'argent à la maison pour aller à cette paye..., alors, à ce moment-là, il aura compris et il constatera bien vite les avantages de la vente en gros, même avec quelques sous d'écart.

Ne soyons donc pas trop cruel envers ce petit apiculteur qui, une fois ou l'autre, a été jugé d'égoïste et de gâcheur de prix. Il n'est du reste pas seul. L'entrée du miel étranger influence bien davantage sur le marché et sur les prix que sa petite quantité.

D'autre part, son nom même de producteur l'oblige, et surtout par ces temps de restrictions forcées, de produire le plus possible, d'offrir sa marchandise le plus tôt possible et de la livrer à un prix le plus bas possible. C'est ce que demande aujourd'hui à grands cris le consommateur. Pour nous aider, nous aurons peut-être un jour notre office de vente.

Mais je vois que je suis beaucoup trop long, aussi j'arrête franc et comme à la radio : au revoir, chers amis...

Assens, 15 janvier 1942.

S. Chambettaz.

A bâtons rompus

Un lecteur assidu du *Bulletin* m'écrit en substance ceci :

« De quelle couleur faut-il peindre mes ruches, afin d'éviter la confusion des habitations par les abeilles ? Celles-ci ont-elles une préférence marquée pour certaine couleur et une antipathie pour d'autre ? Les couleurs ont-elles une influence colorique sur les colonies ? Le vernis étant un obstacle à l'évaporation et procurant de ce fait une certaine condensation à l'intérieur des ruches, existe-t-il une autre matière permettant la perméabilité du bois tout en le garantissant contre la putrescibilité ? »

Il n'y a pas à douter que les abeilles distinguent fort bien les couleurs, les détails immédiats de l'environnement de chaque ruche, en particulier, doivent être suffisants pour aider les abeilles à reconnaître leur demeure respective, même si la couleur en est changée.

Des études et des observations très concluantes ont été faites, en 1925 par M. Otto, directeur de l'Ecole des apiculteurs, à Preetz, en Schleswig-Holstein, aidé par le professeur Dr Borchert, chef du laboratoire pour les recherches et les combats contre les maladies des abeilles à l'Institut biologique de Berlin-Dahlem.

Il résulte de ces travaux et de ces observations, faites sur une centaine de ruches, à différentes époques de l'année, ainsi que sur d'autres ruchers, en marquant une moyenne de 2000 abeilles par ruche, que les abeilles ont une prédilection particulière pour le jaune et le bleu, elles préfèrent les couleurs foncées aux claires, tandis que le rouge et le blanc ne leur sont pas agréables.

Les expériences faites démontrent que les ruches peintes en rouge ne se développaient pas aussi intensément que les jaunes ou les bleues, même avec les meilleures reines, ce qui abaissait la moyenne de la récolte ; que le blanc aveuglait les butineuses, lesquelles désertaient leur demeure pour se réfugier dans celles qui possédaient des couleurs qui leur plaisaient ; que le noir chauffait trop la ruche au soleil, mais que la nuit la déperdition de la chaleur était plus rapide et plus forte.

De tout temps, on a attribué aux couleurs des vertus plus ou moins fastes ou néfastes.

On a employé des expressions qui prouvent l'analogie créée dans l'esprit du peuple entre la couleur et un état d'âme.

Broyer du noir.

Voir la vie en rose.

Etre dans le bleu.

Avoir des blancs.

Des goûts et des couleurs, on ne peut discuter, etc.

Le Dr Foveau de Courmelles relate des faits remontant jusqu'à la Genèse (chap. XXX) et prouvant que de tout temps on a utilisé les vibrations colorées, soit à titre expérimental, soit à titre théorique, comme explication.

Suivant la doctrine de quelques auteurs scientifiques, le jaune engendrerait des sentiments normaux et bien équilibrés, le bleu une sorte de magnétisme vitalisant, le rouge de l'irritation et la colère, le vert est néfaste et maléfique, le blanc la pureté, le noir le pessimisme, la mélancolie et la mort, le violet d'ordre psychique, le mauve spiritualité, l'indigo vitaminant, etc.

Les savants ont découvert que les navires qui vont le plus vite sont ceux peints en vert et en rouge, ceux qui vont le moins vite sont peints en bleu et en blanc. Pourquoi ? Parce que les crustacés qui se collent aux carènes des navires ont une prédilection très accusée pour le bleu et le blanc, tandis qu'ils ont en horreur le vert et le rouge.

C'est la série de résistances opposées par leurs coquilles qui ralentit l'allure du bateau.

Le fait de pêcher la grenouille avec du rouge et celui de présenter cette couleur au taureau ou au dindon, pour les rendre agressifs et furieux, ne méritent-ils pas d'être retenus ?

Ne voit-on pas les mouches accorder leur préférence aux couleurs tendres, comme le rose, le vert pâle, le jaune citron, et éviter généralement le brun, le noir ou le bleu ?

Les fourmis s'éloignent du violet pour rechercher la lumière orangée.

Les papillons vont sur les fleurs qui portent leurs propres couleurs.

Les abeilles aiment davantage les fleurs bleues et jaunes, les femmes blondes ; mais pas les habits noirs, ni les trop brunes.

Les couleurs sombres leur sont désagréables. Cette aversion pour le noir est telle que les apiculteurs ont remarqué qu'il était préférable de passer une blouse blanche pour les approcher, d'avoir des chiens blancs et de la volaille claire.

Au point de vue calorique, le rouge crée de la chaleur, il convient aux faibles, aux frileux et aux apathiques, mais comme les abeilles n'aiment pas la couleur rouge, il est à déconseiller de peindre les ruches de cette couleur.

Le noir est une teinte, et non une couleur, attendu que le noir absolu n'existe pas.

Le noir s'échauffe plus facilement que le blanc, mais il se refroidit plus vite.

Une règle qui ne souffre aucune exception, c'est que le froid très violent produit l'effet du chaud.

Les sensations physiques engendrées par le froid et la chaleur et perçues par nos sens se retrouvent dans le blanc et le noir.

Essayez de mettre de l'eau très chaude dans deux bouilloires, une blanche et une noire, vous constaterez que l'eau de la bouilloire noire refroidit plus rapidement que celle de la blanche.

Pour l'humidité dans les ruches, il est, depuis de nombreuses années, déconseillé de les peindre à l'intérieur, le vernis bouchant complètement les pores du bois. La peinture à l'extérieur présente aussi des inconvénients. Les ruches non peintes seraient ce qu'il y aurait de mieux pour l'évaporation des vapeurs de condensation, mais celles placées à l'air libre absorberaient trop l'humidité de l'atmosphère par temps de brouillard et de pluie, le bas serait en outre assez vite pourri, surtout autour du plateau.

De nos jours, beaucoup d'apiculteurs passent leurs ruches simplement au carbonyle, appelé chez nous carbolinéum ; c'est un excellent procédé, le bois est bien conservé, il conserve toute sa porosité de l'intérieur à l'extérieur, tandis qu'il est préservé de l'humidité de l'extérieur à l'intérieur.

Toutefois, les habitations de nos avettes passées au carbolinéum prennent assez vite un triste aspect, laid et disgracieux. Les abeilles, d'autre part, n'aiment guère l'odeur forte dégagée par cette substance. Il faut attendre plusieurs semaines, afin que les émanations soient fortement atténuées, pour y loger des colonies.

Pour remédier à cet état de choses, des apiculteurs expérimentés et dignes de foi me communiquent une autre méthode qui, paraît-il, donne toute satisfaction et qui me paraît excellente, bien que je ne l'aie pas encore expérimentée.

Le devant des ruches n'est pas passé au carbonyle, il est verni, ainsi que la planche de vol, par deux ou trois couches de peinture ordinaire, jaune, bleue, orange ou brune. Les côtés et l'arrière sont premièrement passés à une seule et légère couche de peinture jaune ou brune, diluée à l'huile de lin ; une fois celle-ci bien séchée, il est fait une ou deux applications de carbolinéum.

Par la suite, au cours des années, si le carbonyle venait à perdre sa belle couleur brune, il est facile, à l'arrière-automne, de repasser au carbonyle les deux côtés et l'arrière de la ruche, sans que cela puisse porter aucun préjudice aux abeilles.

Nini.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

DÉCEMBRE 1941

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Vevey	6.75	Frauenfeld	6.50
Montreux	6.75	St-Gall	6.50
Aigle	6.50	Coire	6.60
Yverdon	6.50	Bellinzone	6.70
Payerne	6.50	Lugano	6.73
Le Locle	6.50		
Langnau	6.50		
Lenzbourg	6.74	Prix moyen suisse	6.60

Encore les noisetiers

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article que vous avez inséré dans le N° de janvier à propos de la culture des noisetiers et permettez-moi quelques réflexions à ce sujet.

Comme l'article en question en fait mention, la culture du noisetier est des plus faciles et il donne les premières fleurs à pollen au printemps, il est donc particulièrement bien placé près d'un rucher ; sa culture peut s'étendre des bords de nos lacs jusqu'à 1000 m. d'altitude dans le Jura.

Avant de faire une plantation de noisetiers, comme en bien des choses il y a une petite mise de fonds à faire ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas cultiver le noisetier ordinaire, mais se procurer chez un arboriculteur consciencieux des sujets donnant les plus grosses noisettes ; j'en ai eu vu une sorte qui était comme de petites noix, avec ces sortes on double ou on triple la récolte. Il y a aussi la belle noisette aveline qui est d'une bonne grosseur et dont l'arbuste à feuillage rouge foncé est d'une belle décoration pour un jardin.

La récolte des noisettes, qui doit se faire fin septembre ou commencement d'octobre, est un plaisir pour tous les âges de la vie, de l'enfance jusqu'aux vieillards, et sans danger, on n'en peut pas dire autant des autres fruits. J'ai connu un vieillard qui, en une année, dans ses promenades quotidiennes en automne, avait récolté aux lisières des forêts une grande corbeille à bois de noisettes, ce qui représente bien environ 40 litres.

A. C.

Réponse à question de la page 20 du N° de janvier

Monsieur le rédacteur,

L'article de M. R.-E. Vogel, de Clarens, intitulé « Ressentez-vous quelque chose de semblable ? », me suggère les réflexions suivantes :

Le mal dont souffre le narrateur est une dermite artificielle se présentant sous l'aspect d'un prurit. Autrement dit, la cause de cette affection est le contact répété et déjà ancien avec la propolis.

On doit se demander d'abord pourquoi les premières manifestations sont apparues tardivement et pas au début de la carrière de l'apiculteur ?

On sait que, dans certaines conditions, l'organisme, insensible d'abord vis-à-vis d'un agent chimique donné, finit par perdre cette propriété, créant ce qu'on a appelé l'anaphylaxie. L'anaphylaxie est le contraire de la protection, de l'accoutumance.

La propolis, qui est une résine, donc une substance chimique, est capable de provoquer des manifestations anaphylactiques (démangeaisons, urticaire, eczéma), capable donc de créer, après un certain temps, cette sensibilité spéciale. Le traitement utilisé par l'auteur calme les démangeaisons, mais ne guérit pas le mal, ne s'attaque pas à sa cause. Il ne désensibilise pas vis-à-vis de la propolis.

La désensibilisation est un traitement long, délicat, ne se justifiant que si les méthodes habituelles échouent et si la maladie est sérieuse, gênante. Un procédé courant de désensibilisation consiste à absorber avant les repas de petites quantités de la substance nocive, à condition, bien entendu, qu'elle soit comestible.

Je n'ai pas connaissance de cas d'anaphylaxie vis-à-vis de la propolis et je n'en ai pas trouvé dans la littérature médicale.

Par contre, on connaît beaucoup de personnes sensibles au venin d'abeilles, au miel, à la cire.

Recevez, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Dr Nater.

*
* * *

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu l'article : « Ressentez-vous quelque chose de semblable ? », signé R.-E. Vogel.

Pour mon compte, j'ai eu le même mal, mais seulement le long des doigts.

J'ai essayé de me guérir avec diverses pommades, mais l'effet n'était pas bon ; ensuite, je me suis badigeonné le mal avec du iode, le résultat a été très bon, en quelques jours tout était guéri.

Mais maintenant, il fallait savoir d'où le mal venait ; cela n'a pas été très longtemps : le printemps suivant, alors que j'avais terminé ma visite des ruchers, je me suis aperçu qu'ayant de la propolis aux doigts, après un bon lavage il en restait quand même, et deux jours après ça commençait à me démanger comme la première fois. Cette fois, je n'ai pas laissé cette démangeaison devenir plus forte, je me suis enlevé la propolis avec de l'alcool et je n'ai

plus rien ressenti. Depuis, je fais attention de ne jamais laisser de la propolis sur les doigts.

Quant à la poussière de la propolis, je n'ai jamais rien ressenti d'effets. *Vonlanthen G.*, insp. rég. des ruchers, Peseux.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 9 février, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Observations sur la confusion de ruches par les abeilles.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale ordinaire aura lieu à Lausanne, à l'Ecole Normale, Place de l'Ours, le dimanche 8 février, à 14 h. 15 précises.

Ordre du jour :

14 h. 15, opérations statutaires, rapports, nomination du Comité et délégués.

15 h. 30, conférence de M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers : Etat sanitaire des ruchers vaudois. La loque des abeilles, moyens récents de lutte.

Les sociétaires inviteront leurs amis non membres à assister à cette séance.

Le Comité.

N. B. — La réunion amicale de février est renvoyée au mois de mars.

Section des Alpes

Convocation.

La séance d'hiver se tiendra, ainsi que vous en avez déjà été prévenu, le dimanche 8 février 1942, à Aigle (*Hôtel du Nord, 1er étage*), à 14 heures.

Ordre du jour : 1. Admissions et démissions ; 2. Procès-verbal ; 3. Conférence de M. Pierre Deslarzes, de Sion, sur *Mes expériences avec la ruche vitrée et la cire gaufrée à grandes cellules, et ma manière d'obtenir des ruchées aptes à la récolte* ; 4. Communications éventuelles et propositions individuelles.

Nul doute que vous aurez un intérêt évident à venir écouter M. Deslarzes qui est un chercheur et un réalisateur. Le Comité compte sur une nombreuse participation et se permet de recommander à chacun la question du recrutement. Plus que jamais, notre section doit rester unie et forte, et son Comité soutenu et encouragé. Au 8 prochain donc, sans autre convocation et merci d'avance de votre présence. Une tombola apicole clôturera agréablement la séance.

Nous vous rappelons enfin, pour mémoire, de ne pas oublier de nous remettre, dûment rempli, le formulaire qui doit servir à la constitution de notre fichier des membres. A cette heure, plus de la moitié des dits formulaires ne sont pas rentrés.

Du 18 janvier 1942.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

NOUVELLES DES RUCHERS

Clovis Donnet-Descartes — Chœx (Valais), 17 janvier 1942.

Je viens, par ces quelques lignes, vous donner des nouvelles de mon rucher pour la saison 1941.

Je vous dirai, pour commencer, que l'hivernage 1940-41 n'a pas été bien favorable pour mes colonies.

L'hiver long et rigoureux a occasionné une longue réclusion à mes chères bestioles et ne leur a ainsi pas permis de faire une ou plusieurs sorties de

propreté, si nécessaires à un bon hivernage. J'ai constaté, de ce fait, un peu de diarrhée. Chose plus grave encore. Mon rucher étant privé, en décembre et janvier, de ce précieux soleil, mes abeilles durent constamment lutter contre le froid par le bruissement des ailes, afin de maintenir une chaleur suffisante dans les ruches.

Résultat : abeilles fatiguées et populations faibles au premier printemps.

Dès que la température fut favorable, j'ai réuni un certain nombre de colonies, afin d'avoir des ruches en ordre pour la première récolte.

Malheureusement, comme nous avons été gratifiés d'un printemps froid et pluvieux, les butineuses n'ont presque pas pu profiter des fleurs des arbres fruitiers, même que ces valeureuses fleurs étaient très abondantes dans ma région. Les ruchées, au lieu d'augmenter en population, restèrent plutôt stationnaires. J'ai même constaté que certaines ruches avaient moins de couvain au début de juin que fin avril. J'ai enfin posé les premières hausses à partir du 18 juin. Dès cette date et pendant un mois environ, nous avons eu à supporter une chaleur torride. Les fleurs de nos vergers se desséchèrent assez rapidement, si bien que la bascule voulait se refuser à enregistrer des augmentations.

Cependant, j'ai tout de même pu remarquer qu'il y avait quelques petites améliorations quand j'allais vérifier la bascule le soir, ce qui était suffisant pour faire renaître un peu d'espoir ! J'ai la nette impression que si les pluies du printemps, qui, au reste, ont duré jusqu'à mi-juin, avaient été moins froides, la récolte en aurait été relativement meilleure. La deuxième partie de juin et le début de juillet furent superbes, mais les fleurs ne donnaient pas de miel (terrain trop froid). Ensuite, nous avons de nouveau été copieusement arrosés et ce fut la fin de la récolte.

Quant à la quantité de miel extrait, je ne vous l'indiquerai pas ! Je pourrais peut-être plus facilement vous indiquer le prix de revient, soit à fr. 10.— le kg.

L'hiver en cours est de nouveau assez long et même rigoureux. Mes abeilles ne sont pas ressorties depuis le début de novembre. Je suis un peu inquiet au point de vue hivernage. Je vous en donnerai des nouvelles au printemps.

En terminant, je souhaite une abondante récolte en 1942 à tous les amis apiculteurs dignes de ce nom.

Candi mellifère Baillod

Nourrissement stimulant par excellence des abeilles pour le printemps.

Blocs ronds de 9 cm. et plaques de 28 × 10 × 2 cm.

Prix par kg. : fr. 2.20. Ports en plus.

TH. BAILLOD

Numa-Droz 173

CHAUX-DE-FONDS

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gautrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820. à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

Huilerie de Villarepos

se recommande pour les **pressurages**, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél. 8.32.16

STOP

MODÈLE DÉPOSÉ

Arrête les essaims - Prend les mâles - Garde les reines

Prix : fr. 5.— franco

AUG. LASSUEUR

Onnens